



**HAL**  
open science

**La relance de l'extraction houillère en France.  
Controverse autour du projet d'exploitation minière à  
Lucenay-Cossaye (Nièvre)**

Milhan Chaze

► **To cite this version:**

Milhan Chaze. La relance de l'extraction houillère en France. Controverse autour du projet d'exploitation minière à Lucenay-Cossaye (Nièvre). Festival International de la Géographie, Oct 2007, Saint-Dié-des-Vosges, France. 2007. hal-02508367

**HAL Id: hal-02508367**

**<https://uca.hal.science/hal-02508367>**

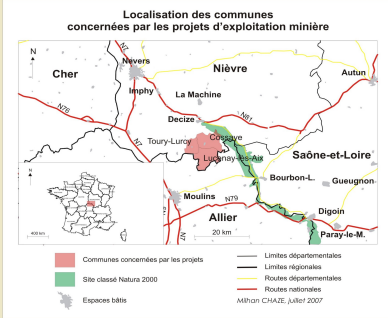
Submitted on 14 Mar 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

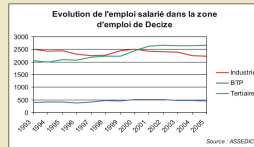
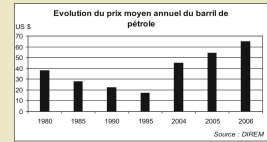
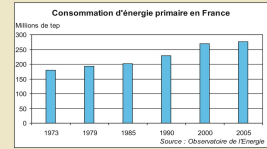
## Constat de départ : des projets d'exploitation minière dans la Nièvre

Découverte, en 1981, du plus important gisement charbonnier de France, sur les communes de Lucenay-les-Aix et de Cossaye, dans le cadre de l'Inventaire des Ressources Nationales en Charbon, réalisé par le BRGM. Ce gisement recèle 250 M de tonnes de houille (situées à la limite entre les lignites et les flambants secs), présentant un pouvoir calorifique sur pur de 7 800 à 7 900 Kcal/kg.



### Les enjeux économiques de la relance de l'exploitation houillère :

- Dépendance de la France vis-à-vis de l'étranger en matière d'hydrocarbures et hausse du prix du pétrole ;
- Instabilité politique des pays producteurs et exportateurs de pétroles (Guerre en Irak) ;
- Hausse de la consommation énergétique de la France ;
- Stagnation économique et démographique du bassin d'emploi de Decize ;



### Evolution de la population de la zone d'emploi de Decize

1982	1990	1999
39 741	37 037	34 505

Source : INSEE, RP

### Les enjeux environnementaux :

- Nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre (notamment le CO<sub>2</sub>), dans le cadre des accords sur le Protocole de Kyoto.
- Proximité d'un site classé Natura 2000 (Val de Loire) et activité agricole (élevage de charolais) sur le site de prospection minière.

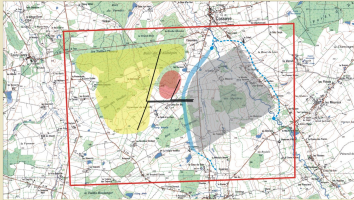
## Problématique

Face aux contradictions entre les enjeux économiques et environnementaux, est-il possible de mettre au point un projet de production électrique respectant les conditions du développement durable, défini comme « le développement qui satisfait les besoins de la génération actuelle, sans priver les générations futures de la possibilité de satisfaire leurs propres besoins » (Rapport Brundtland, 1987) ?

## Méthodologie

Etude comparative des projets miniers déposés en préfecture, des oppositions (revue de presse) et des faits scientifiques

## Résultats

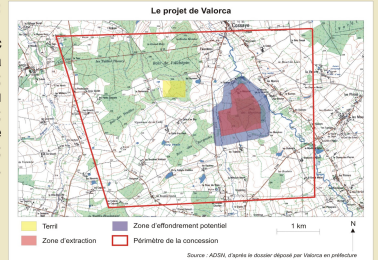


### Le projet de la SEREN :

- 2 430 ha de concession minière, dont un périmètre d'exploitation de 900 ha ;
- Une centrale thermique de 1 000 MW ;
- Extraction de 2 MT de charbon par an et de co-produits (cendres, gypse) utilisables dans le bâtiment ;
- Une utilisation de filtres pour limiter les rejets de dioxydes d'azote et de soufre, associés à un système de capture du CO<sub>2</sub> ;
- La création de 1 000 emplois pendant la phase de construction, puis pérennisation de 400 emplois et induction de 400 autres.

### Le projet de Valorca :

- Une exploitation souterraine de la mine avec constitution d'une verse temporaire inférieure à 10 m de haut ;
- Une centrale thermique de 600 MW (au départ) ;
- Un positionnement sur le marché de l'électricité de petite et moyenne base ;
- Un système de captage du CO<sub>2</sub> (à préciser).



### Les arguments des opposants :

- Dégradation du paysage et menace sur le site Natura 2000 du Val de Loire ;
- Abaissement du niveau des nappes phréatiques et menace sur l'agriculture locale ;
- Contribution au réchauffement climatique par l'émission de CO<sub>2</sub> ;
- Risques sanitaires par l'émission de gaz nocifs (CO<sub>2</sub>, dioxyde de soufre, oxydes d'azote), de gaz radioactif (radon), de poussières, de métaux lourds (plomb, mercure, nickel, arsenic).



## Discussion

### L'utilité énergétique discutable d'un projet de centrale thermique au charbon :

Le projet est basé sur le constat de l'augmentation du prix du pétrole. Le charbon, dont le prix est moins élevé, devrait donc permettre de réduire la facture énergétique de la France. Ce projet pourrait donc avoir un impact réel sur le coût de production de l'électricité française si cette électricité était produite en grande partie par des centrales thermiques au fioul. Or, 78 % de l'électricité française est produite par des centrales nucléaires, et les centrales au fioul sont minoritaires dans l'ensemble des centrales thermiques classiques. Par conséquent, l'ouverture d'une centrale au charbon supplémentaire ne devrait avoir qu'un impact limité sur le coût de la production d'électricité et ne devrait avoir aucune incidence sur les importations de pétrole, dans la mesure où le charbon extrait à Lucenay-Cossaye ne sera pas utilisé comme combustible pour le transport.

### Un impact économique local très important :

- La création, de 1 000 emplois pendant la construction des installations, pendant cinq ans, puis la pérennisation de 400 emplois pour les 50 années suivantes et l'induction de 400 autres emplois (selon les projections de la SEREN) ;
- L'arrivée massive de population qui devrait donc se traduire par un gonflement de l'emploi tertiaire et une revitalisation des bourgs et villes proches (Domes, Decize, La Machine, Moulins, Nevers), et peut-être par l'apparition d'un nouveau bourg-centre (Lucenay-les-Aix ou Cossaye) ;
- Par contre, l'exploitation minière ne devant pas excéder 50 ans, il serait judicieux de penser, d'ores et déjà aux possibilités de reconversion du territoire.

### Un impact sanitaire et environnemental incertain :

- Sur le plan sanitaire, les moyens permettant de maîtriser les risques devraient permettre de limiter les conséquences négatives de l'exploitation minière (...), même si le risque zéro n'existe pas.
- A l'échelle locale, le bouleversement paysager sera net, avec la construction d'une centrale thermique, l'apparition d'un terrier et le creusement d'une fosse (même masquée par la végétation).
- A l'échelle globale, le projet de capture et de l'enfouissement du CO<sub>2</sub> n'étant qu'au stade expérimental, la centrale thermique se présentera comme une source d'émission de gaz à effet de serre. Mais la controverse concernant les rôles respectifs du CO<sub>2</sub> et de la vapeur d'eau dans l'effet de serre nous amène à rester prudent sur ce sujet.